Décision 24-DCC-19 du 14 février 2024

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Santé Ovalie par le groupe Vivalto Santé

Posted on: 14 février 2024 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Vivalto Santé
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Groupe Santé Ovalie

Lire

Le texte intégral
212.18 Ko